



Tableau 12
Dons de bienfaisance et autres dons selon l'administration, 2012 à 2016

Administrations	2012	2013	2014	2015	2016
Terre-Neuve-et-Labrador	-	-	4 802	4 745	-
Île-du-Prince-Édouard	2 096	3 410	-	2,922	3 587
Nouvelle-Écosse	22 604	23 314	23 328	20 171	20 660
Nouveau-Brunswick	8 485	10 570	21 843	16 721	11 893
Québec	184 057	182 350	423 740	517 887	579 036
Ontario	698 643	477 624	651 103	738 966	635 670
Manitoba	44 364	48 905	67 151	55 989	56 645
Saskatchewan	26 636	28 759	26 236	23 777	26 190
Alberta	221 387	219 655	215 007	191 870	163 666
Colombie-Britannique	178 162	158 708	159 561	261 976	254 003
Yukon	-	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	-
Nunavut	126	-	-	-	-
Multiples	1 064 323	836 731	1 170 512	932 986	789 391
Extérieur du Canada	-	-	-	-	-
Total	2 486 077	2 000 820	2 783 870	2 772 417	2 592 103

Notes:

1. Tous les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
2. La somme peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement et de la suppression.
3. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition.
4. Les données datent du 31 décembre 2018.
5. Les données peuvent faire l'objet de révisions en raison d'une nouvelle cotisation, d'un redressement ou d'un report aux années précédentes.
6. Les chiffres comprennent les déclarations de revenus des sociétés qui ont fait l'objet d'une cotisation, d'une nouvelle cotisation ou d'un redressement.
7. L'année d'imposition 2015 est complète à environ 98 % et l'année 2016 à environ 97 %.
8. L'administration est déterminée à l'aide du code d'administration sur la déclaration T2 (ligne 750).
9. Les montants pour les sociétés qui déclarent dans une monnaie fonctionnelle ont été convertis en dollar canadien, au taux de change en vigueur à la date d'exigibilité du solde.
10. Les montants incluent les déductions suivantes : Les dons de bienfaisance; dons au Canada, à une province ou à territoire; dons de biens culturels certifiés; dons de biens écosensibles certifiés; et les dons de médicaments.
11. Un tiret [-] indique que l'information a été supprimée pour des raisons de confidentialité. L'information supprimée comprend également des zéros valides.
12. Les montants incluent les dons de bienfaisance et autres dons des sociétés exonérées d'impôt.
13. Les sociétés d'état prévues par règlement qui ne payent pas de l'impôt provincial sont également incluses dans « Extérieur du Canada ».
14. Les dons de bienfaisance représentent environ 90% des montants indiqués.